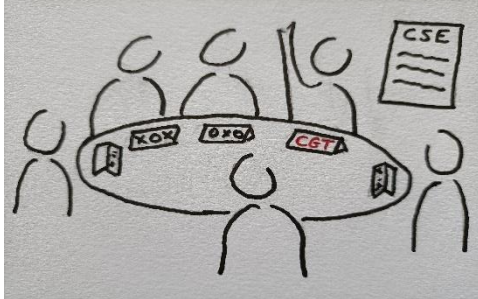


CSE

Vos élus au CSE



Olivier Boutry (Marseille), Amal Delhopital (Caen), Aytekin Erdali (Marseille), Guilhem Rambal (Biot), Djodie Raye (Montreuil), Lucie Rolland (Montreuil) et Amel Temem (Biot)

Représentant syndical CGT au CSE : Fabrice Lucarelli (Lyon)

Ils sont à votre disposition pour toute interrogation.

A noter que les comptes-rendus des CSE, CRT et CSST sont sous Canopée : [ici](#).

Plénière CSE

Retour sur le CSE du 26 février

- Avis sur la modification du règlement intérieur : intégration du dispositif de contrôle de présence sur site > avis défavorable à la majorité
- Avis sur le projet de décision unilatérale de fermeture des sites de l'Urssaf Caisse nationale (les 2, 9 et 30 mai, le 10 novembre et le 26 décembre) > avis favorable à la majorité avec des préconisations tenant à une attention particulière à porter aux non-télétravailleurs
- Avis sur le projet d'aménagement des espaces de la future direction des usagers > avis favorable à la majorité
- Informations diverses sur l'organisation de la Caisse nationale > Départ à la retraite d'Éric LEBONT, directeur de la DROM et du CPSTI. Il sera remplacé par Maud CHOQUET à la direction de la DROM à effet du 1er mars 2025. La DROM sera rattachée à la direction déléguée. Didier MALRIC à la direction du CPSTI (effectif depuis le 1er mars)
- Information relative aux actions de sensibilisation en matière d'harcèlement sexuel et agissements sexistes pour l'année 2025 > actions de sensibilisation prévues sur les différents sites entre mars et décembre 2025, plus particulièrement à destination des personnes embauchées depuis 2023
- Information sur la situation trimestrielle de l'emploi (4ème trimestre 2024)
- Information sur l'index égalité femmes/hommes > L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes est de 97 points en 2024, stable par rapport à l'exercice 2023... cet index ne reflétant toutefois pas du tout la réalité des écarts entre les rémunérations des femmes et des hommes !



CSE du 27 mars

- [Avis relatif au projet d'aménagement du site de Toulouse](#) > avis défavorable à la majorité
- [Information/Consultation sur les orientations stratégiques de l'Urssaf Caisse nationale](#)
- [Information relative aux modalités de recueil du consentement au droit à l'image et à la voix](#) > l'autorisation de captation, diffusion de l'image et de la voix sera redemandée à l'ensemble des salariés via un outil informatique, le salarié pouvant revenir à tout moment sur les autorisations données
- [Information sur le projet d'expérimentation d'une revue du personnel dans le cadre de la GEPPMM](#) > cela concernera certains emplois de la DSI et de la DRH qui auront été identifiés comme ceux dont il apparaît plus particulièrement pertinent de prévoir des modalités de succession, la démarche ayant également pour objectif d'essayer de promouvoir la mobilité interne ; les salariés qui feront l'objet des fiches contenant une évaluation de leurs compétences pourront demander à avoir communication des données les concernant
- [Information sur l'accord de classification agréé](#) > 3 points de compétence : attribution de 42 points pour un salarié présent à temps plein toute l'année...
- [Point de situation concernant la DAOS](#)
- [Point sur les projets immobiliers en cours](#) :
 - [macro-zoning de l'immeuble TERRANOVA](#) > sera présenté à une prochaine CSSCT
 - [projet du site de Nancy](#) > décision prise d'arrêter le projet immobilier envisagé ; mi 2026 : des études seront relancées pour permettre le relogement des 2 entités Urssaf et Acooss dans un autre bâtiment à l'horizon de la prochaine COG
- [Information sur des mouvements de membres au sein des commissions](#)

Commission des
Relations de Travail

Prochaine CRT le 17 avril

N'hésitez pas à poser vos questions via vos représentants de proximité, vos élus CGT à la CRT (Aytekin ERDALI et Guilhem RAMBAL) ou notre boîte syndicale (cgt.syndicat@acoss.fr).



**CSSCT****CSSCT du 18 mars**

- Point d'avancement relatif au partenariat Cancer au travail
- Information sur les propositions de formations relatives à la sécurité pour 2026 : incendie, manutention, électricité, conduite de véhicules
- Point d'avancement sur le projet de DUERP « nouvelle version »
- Présentation de la synthèse suite aux inspections de la CSSCT
- Information sur le projet de mise en place d'une procédure relative au harcèlement moral
- Questions diverses : mise à disposition de tableau de suivi des vérifications réglementaires et lancement de la campagne de sensibilisation sur les postures sédentaires

Vous pouvez contacter vos représentantes CGT à la CSSCT : Amal DELHOPITAL et Lucie ROLLAND.

Nouvelle classification

La nouvelle classification des employés et cadres vient d'être agréée par la tutelle et entrera en application dès ce 1er juin.

Une classification JUSTE est une classification qui doit permettre à CHACUN, quel que soit son niveau d'ancienneté, quelles que soient ses fonctions ou son statut, d'avoir un emploi positionné à un niveau correct, de valoriser son expertise et ses compétences, de bénéficier de réelles perspectives d'évolution et de vivre dignement de son salaire.

La FNPOS CGT s'est opposée au projet de l'employeur car malgré sa volonté affichée "d'attirer, fidéliser et adapter", cette nouvelle classification n'est qu'un mépris assumé pour les personnels en place depuis plusieurs années :

- Avec l'inacceptable mécanisme de « fongibilité », les salariés en place depuis plusieurs années financent eux-mêmes la prétendue augmentation des coefficients, sans aucun gain réel ;
- Cette classification dévalorise l'expertise et les compétences acquises par les salariés puisque la hausse des coefficients de base ne profite en réalité qu'aux nouveaux arrivants et aux futurs embauchés ;
- Pour les 70% des agents CDI, le gain durable n'est que de 3 misérables points, soit 22,83 euros bruts par mois, dans un contexte marqué par un gel de la valeur du point depuis des années, un écart défavorable avec l'inflation de presque 22% en 15 ans, une précarité grandissante et une situation d'urgence sociale vécue par les personnels de la Sécurité sociale.

Comble du mépris, les accords de classification des « agents de direction » et des « praticiens conseil » accordent des mesures très avantageuses pour ces derniers : revalorisation conséquente des coefficients et augmentation de la part variable de façon conséquente

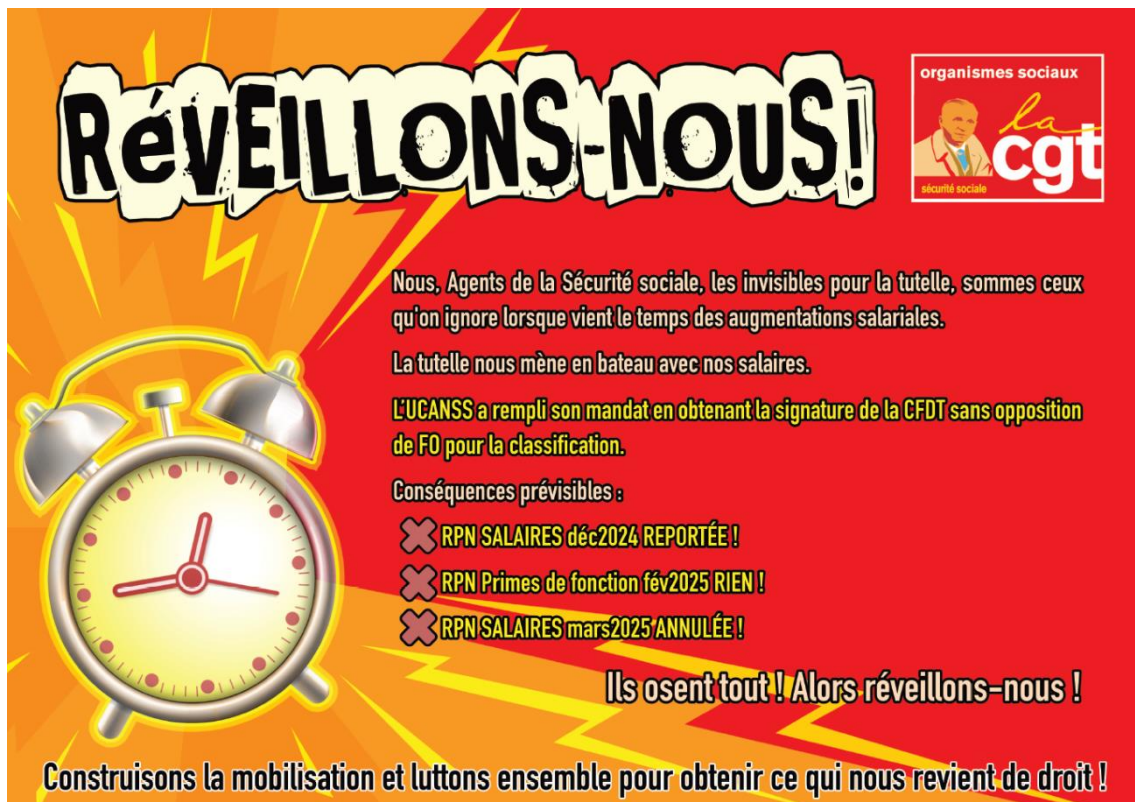


La CGT restera vigilante à la transposition pour qu'il n'y ait pas davantage d'agents lésés que ce que prévoit déjà malheureusement ce protocole d'accord.

Elle se tiendra notamment aux côtés de ceux dont l'emploi n'a pas été repéré au plan national. Elle veillera à ce que l'ensemble des crédits dédiés aux parcours professionnels supplémentaires pour 2025 soient bien consommés.

Elle surveillera l'employeur qui, dans le contexte budgétaire limité actuel, tentera certainement des arbitrages privant certains d'améliorations salariales.

La CGT, fidèle à ses valeurs, continuera donc à se battre avec tous les salariés pour une classification juste et pour une augmentation conséquente de la valeur du point indexée sur l'inflation. Chacun doit pouvoir vivre dignement de son emploi et de ses salaires !



Réveillons-nous!

organismes sociaux
la cgt
sécurité sociale

Nous, Agents de la Sécurité sociale, les invisibles pour la tutelle, sommes ceux qu'on ignore lorsque vient le temps des augmentations salariales.

La tutelle nous mène en bateau avec nos salaires.

L'UCANSS a rempli son mandat en obtenant la signature de la CFDT sans opposition de FO pour la classification.

Conséquences prévisibles :

- ✗ RPN SALAIRES déc2024 REPORTÉE !
- ✗ RPN Primes de fonction fév2025 RIEN !
- ✗ RPN SALAIRES mars2025 ANNULÉE !

Ils osent tout ! Alors réveillons-nous !

Construisons la mobilisation et luttons ensemble pour obtenir ce qui nous revient de droit !

Négociations Temps de travail

Une 5^e réunion s'est tenue le 25 mars. Plus d'informations [ici](#).

Le résultat du questionnaire sur la durée et l'aménagement du temps de travail (740 répondants) est disponible [ici](#).



Les brèves de la machine à café

Live #26 du directeur

Sur quelques sujets abordés par le directeur lors du live :

1. Déficit de la Sécurité sociale et allègements de cotisations

- La Sécurité sociale affiche un déficit annuel d'environ **20 milliards d'euros**.
- Les allègements de cotisations patronales représentent **70 à 80 milliards d'euros**, mais la majorité est **compensée par l'État**, notamment via la TVA et d'autres recettes fiscales.
- Le déficit ne vient donc pas uniquement de ces allègements, et sa prise en compte implique une réflexion plus large sur les finances publiques faisant l'objet d'une concertation nationale.



La CGT : il y a donc 80 milliards d'euros d'impôts qui manquent pour les services publics (écoles, justice, ...) car une partie est utilisée pour la compensation des exonérations.

Le régime général de la sécurité sociale n'a pas été créé pour être à l'équilibre, mais pour s'adapter aux besoins de la population en termes de santé. Il faudrait plutôt se poser la question de la non-réévaluation des taux de cotisations. D'ailleurs les mutuelles l'ont bien compris (voir les dernières évolutions de tarifs) !

2. Agrément et application de la nouvelle classification des emplois

- L'agrément de la nouvelle classification des emplois est en **cours de validation par le gouvernement**.
- Il est prévu pour **les prochains jours** et son application sera **rétroactive** dès son adoption.
- Une phase d'information et de consultation des **CSE (Comités Sociaux et Économiques)** sera mise en place avant le déploiement.

3. Impact de la classification sur les salaires et le pouvoir d'achat

- Un **minimum de 3 points** d'augmentation est garanti pour tous.
- Toutefois, d'autres éléments influenceront les salaires :
 - Augmentation du **nombre de pas de compétences**.
 - Révision des **grilles d'évolution salariale**.
 - Amélioration des niveaux d'entrée dans chaque catégorie.
- L'objectif est de rendre les carrières **plus attractives** et d'offrir des perspectives d'évolution salariale à moyen terme.

CGT : voir notre article sur la nouvelle classification

4. Télétravail et évolution du travail à distance

- Les négociations sur le **temps de travail** sont en cours, mais celles sur le **télétravail** commenceront au **second semestre 2025**.



- L'objectif sera de concilier les **besoins organisationnels** avec une **bonne qualité de vie au travail**.

CGT : nous consulterons les salariés avant la première réunion de « négociation »

5. Négociations salariales et politique de rémunération

- La priorité actuelle est la **mise en place de la nouvelle classification**.
- L'URSSAF attend le **cadre budgétaire des pouvoirs publics** avant de **lancer des négociations salariales** pour 2025.
- Une politique salariale sera définie dès que ces éléments seront précisés.

CGT : nous pensons que l'UCANSS ne joue plus son rôle depuis des années et qu'elle est uniquement le porte-parole des différents ministres qui se succèdent sans avoir aucune marge de négociation.

80 ans de la mort d'Anne Frank



En mars 1945, Anne Frank, âgée de 15 ans, mourait du typhus peu de temps après sa sœur Margot, dans le camp de Bergen-Belsen où elles avaient été déportées après s'être cachées avec leur famille et des proches pendant 761 jours dans « l'Annexe », une partie dissimulée des bureaux de son père à Amsterdam. Son journal, qui témoigne de son quotidien dans la barbarie nazie, a été remis à son père, seul rescapé de la famille des camps nazis, qui l'a fait éditer. Le livre a été ensuite traduit en 70 langues et vendu à plus de 30 millions d'exemplaires.

Lors d'une exposition consacrée à Anne Frank à Johannesburg, Nelson Mandela prononce un discours : *« l'apartheid et le nazisme partageaient la même croyance maléfique inhérente en la supériorité de certaines races sur d'autres. C'est ce qui a poussé les adeptes de ces idéologies à commettre des crimes innommables et à prendre plaisir à la souffrance de leurs semblables. Mais puisque ces croyances sont manifestement fausses, qu'elles l'ont été et le seront toujours, défiées par des personnes comme Anne Frank, elles sont destinées à échouer. »*

Retour du scorbut infantile en France



Selon une étude parue dans The Lancet, 888 cas de scorbut ont été identifiés en France entre 2015 et 2023 parmi les enfants hospitalisés. La maladie, potentiellement mortelle, avait été éradiquée à la fin du XXe siècle en Europe. Elle résulte d'une mauvaise alimentation impliquant une carence profonde en vitamine C. Pour l'INSERM, *« l'augmentation des cas de scorbut et de malnutrition sévère est associée à une aggravation de la précarité socioéconomique et de l'inflation »*.



Diminution du nombre de contrats de professionnalisation

Pour les contrats d'apprentissage, les entreprises ont bénéficié d'un effet d'aubaine en 2019 et 2023 par le biais d'aides pour l'embauche de jeunes très diplômés qu'elles auraient de toute façon recruté. A l'inverse, les contrats de professionnalisation ont baissé de 7% entre 2022 et 2023. Leurs financements ont été fortement réduits en avril 2024 par le gouvernement. Les perdants sont les plus éloignés de l'emploi puisque ce sont eux qui sont les plus concernés par ce type de contrats.



Parkings pour vélos



Dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon, la métropole construit un parking à vélos de 1500 places sous la gare qui est quasi gratuit pour les utilisateurs (avec un pass à 5€ valable 5 ans). L'objectif est d'assurer la sécurisation : la fédération française de usagers de la bicyclette (FUB) estime en effet que 400 000 vélos sont volés chaque année. L'entreprise Geovelo, qui a analysé l'offre de stationnement cyclable dans les 27 plus grandes villes de l'UE, a estimé que Lyon et Paris sont bien pourvues à l'inverse de Marseille

et Nice, même si la France a encore du chemin à parcourir pour rattraper les meilleurs élèves tels les Pays Bas.

Effort de guerre -France

Gilbert Cette, président du COR et proche du président de la république, s'est positionné pour un nouveau recul de l'âge de la retraite au-delà des 64 ans, tandis que le patronat propose de nous faire travailler une heure supplémentaire hebdomadaire pour contribuer à financer l'« effort de guerre » par les travailleurs.

Pour la CGT, « nous n'avons pas à sacrifier les retraites pour des dépenses militaires ». Le véritable enjeu reste l'abrogation d'une réforme des retraites largement conspuée et la protection des salariés face à la pénibilité du travail.

Allocations familiales

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge a estimé qu'en l'absence d'indexation sur l'inflation, les bénéficiaires d'allocations familiales et d'allocations de solidarité ont perdu depuis 2021 3 milliards d'euros pour les premiers, 6 milliards pour les seconds.



Ré autorisation des néonicotinoïdes jusqu'en 2033 : la proposition de loi devant l'Assemblée nationale



Avec son ambition de laisser le champ libre aux promoteurs de pesticides, au développement de l'élevage industriel ou encore des bassines, cette loi, émanant du Sénat, si elle était définitivement adoptée, aurait de graves conséquences sur nos conditions de vie, sans résoudre les problématiques du monde agricole.

Parmi les propositions figure le retour des néonicotinoïdes, bannis de l'Hexagone en 2018. Les néonicotinoïdes sont des insecticides particulièrement toxiques, surnommés les « tueurs d'abeilles ». Ce sont également de puissants perturbateurs endocriniens et neurotoxiques, dont les effets peuvent être instantanés et mortels mais également chroniques.

Pourtant, neuf ans après l'interdiction des néonicotinoïdes en France et deux ans après que les dérogations à cette même interdiction ont été jugées illégales par le Conseil d'Etat.

La proposition de loi devrait être examinée la semaine du 28 avril.

Domestique –Pakistan



Une domestique âgée de 13 ans a été torturée et est décédée pour avoir volé du chocolat !

Un couple habitant près d'Islamabad, au Pakistan, a été placé en détention provisoire pour le meurtre d'une enfant de 13 ans qu'il employait illégalement comme aide-ménagère alors que la loi pakistanaise interdit l'embauche de mineurs de moins de 15 ans. En contrepartie, son père touchait une somme d'environ 28 euros par mois. Selon la police locale, la jeune fille a été battue à mort pour le simple fait d'avoir volé du chocolat. Il a été établi que la femme a utilisé un rouleau à pâtisserie pour torturer l'enfant.

Menace d'augmentation des droits de douane US

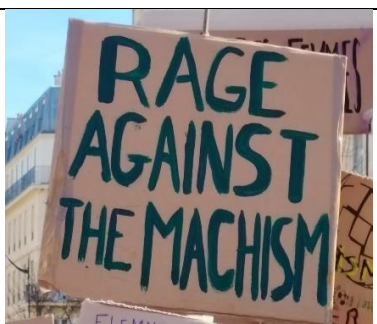
Trump a menacé d'augmenter les droits de douane sur les vins et champagnes de 200 %. Vers une augmentation du prix du Coca Cola qu'on nous sert à chaque « fête » et son remplacement par une boisson plus saine ?



Retour sur le 8 mars – grève féministe

De l'Amérique Latine à l'Espagne, en passant par la Suisse et de nombreux autres pays, il a été répondu à l'appel international pour la grève des femmes*

Quelques photos des manifestations de Paris à Mexico.



Informatique

« Portes dérobées » sur les messageries téléphoniques



Les projets de loi imposant des portes dérobées aux messageries chiffrées se sont multipliés en Europe et ailleurs (en Chine, en Russie en Inde au Royaume-Uni, en Suède et ailleurs au sein de l'Union européenne). Alors qu'en France, le débat est revenu sur la table, avec la proposition de loi sur le narcotrafic, toutes les options semblent aboutir au même résultat : le caractère privé de nos conversations pourrait ne plus être le même.

Tous ces textes ont un point commun : permettre aux autorités locales, sur fond de lutte contre la pédocriminalité, le terrorisme, le narcotrafic ou le grand banditisme, d'accéder aux messages échangés sur les plateformes chiffrées comme Signal, Telegram, WhatsApp, iMessage ou encore Olvid.

Le droit à la vie privée et aux correspondances privées s'oppose à la lutte contre la grande criminalité. Le chiffrement est une technologie qui permet à des conversations ou des documents de n'être visibles que par les détenteurs d'une clé qui permet de les déchiffrer : ni la messagerie elle-même, ni les forces de l'ordre ne peuvent en avoir connaissance, sans autorisation du juge.

Le projet de loi obligerait les messageries chiffrées comme Signal, WhatsApp ou Telegram à communiquer des données et des conversations de leurs utilisateurs aux autorités françaises et à leurs agents. Ces sociétés seraient « *tenues de prendre, dans un délai n'excédant pas 72 heures, les mesures techniques nécessaires afin de permettre aux agents autorisés d'accéder au contenu intelligible (...)* ». Les plateformes ne pourraient pas y échapper en avançant des « *arguments contractuels ou techniques ou qui y feraient obstacle* ».

Ce projet de loi a suscité une levée de boucliers ; si les services chiffrés sont utilisés par les criminels, ils permettent aussi à bon nombre de militants des droits de l'homme, de journalistes, d'opposants politiques, de citoyens et d'entreprises de communiquer en toute sécurité. Ils sont aussi un moyen de se défendre contre la surveillance et l'espionnage économique de certains États, de se prémunir de l'usurpation d'identité, du vol d'informations confidentielles, et de l'utilisation de nos données, partout dans le monde.

Si une exception au chiffrement, une porte dérobée, est créée, elle pourrait aussi être empruntée par les malfrats, les pirates informatiques et les régimes répressifs. Cette possibilité n'est pas hypothétique. Elle s'est matérialisée aux États-Unis, en octobre dernier. Le *Wall Street Journal* a en effet révélé que des pirates chinois appartenant au groupe Salt Typhoon avaient utilisé des portes dérobées mises en place pour des autorités locales pour espionner des ressortissants américains.

Le droit au chiffrement est un prolongement du droit à la vie privée consacré par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme.

Plutôt que de mettre en place des « portes dérobées », il pourrait être décidé de renforcer les moyens de la STNCJ (service technique national de captation judiciaire), chargé des « écoutes légales ».



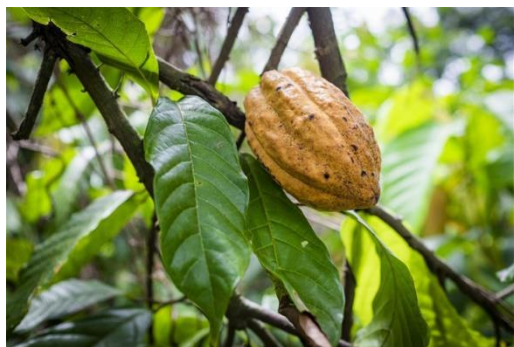
Environnement

Nucléaire Royaume Uni

EDF n'a pas de solution à ce jour pour éviter l'aspiration de 44 tonnes de poissons par an via le pompage d'eau de mer nécessaire au refroidissement de ses réacteurs en construction à Hinkley Point.



Cacao – Ghana



Selon le rapport de l'association Climate Central, l'augmentation des températures liée au réchauffement climatique bouleverse de nombreuses activités économiques notamment la culture du cacao en Afrique de l'Ouest. Au Ghana, pendant la période de récolte du cacao (entre octobre et mars), on compte 3 semaines supplémentaires où la température maximale dépasse chaque jour 32°C, seuil au-delà duquel la bonne santé des arbres n'est plus assurée.

Connaissez-vous ce cuscous ?



Le **cuscous** est un animal qui vit en Australie, en Nouvelle Guinée et aussi en Océanie.

Cet animal est un phalanger, c'est à dire qu'entre ses pattes avant et arrière il possède une membrane qui lui permet de planer lorsqu'il se déplace d'arbre en arbre.

Le cuscous fait partie de la famille des marsupiaux : il a une poche ventrale pour porter ses petits.

Sa taille est celle d'un chat et sa longue queue lui permet de s'agripper aux branches lors de ses déplacements. Ses mains et ses pieds sont très puissants.



Sa fourrure est fauve ou brune et celle du mâle devient tachetée avec le temps alors que celle de la femelle reste unie.

Les couscous sont des animaux omnivores. Leur durée de vie est de 8 à 12 ans.

Il est difficile de voir un couscou, car c'est un animal nocturne qui pendant le jour se cache dans un creux de branche où les feuilles sont épaisses.

Ile d'Amsterdam -Afrique australe- France



Bien que les feux aient consumé près de 55% de la superficie de l'île, les falaises où nichent les colonies de gorfous sauteurs et d'albatros à bec jaune ont été épargnées.

Amiante dans le bâti scolaire- France

Le groupe d'étude « Amiante » de l'Assemblée nationale vient d'être supprimé !

Dans les établissements scolaires, l'enquête effectuée par des journalistes d'investigation scientifiques de « Vert de Rage » en 2023 a montré, à la suite de prélèvements surfaciques amiante (tests lingettes) dans des écoles, la présence de fibres d'amiante dans les poussières de salles de classes, sur les sols et les tables des élèves et des personnels dans 12 écoles sur les 14 investiguées.



Pourtant, selon une enquête ministérielle de 2024, seuls 50 % des établissements indiquent posséder un DTA (dossier technique amiante). Cela révèle une carence dans la politique de prévention mais également dans la protection contre les risques au sein des établissements.

En 2024, entre 85 et 82 % des bâtiments scolaires ont été construits avant 1997 et sont ainsi encore potentiellement concernés par la présence d'amiante. Parmi ces bâtiments, environ 70 % contiennent toujours des matériaux amiantés, de nombreux bâtiments scolaires contenant des matériaux amiantés parfois très dégradés (scorés N2/N3 ou AC1/AC2 dans les DTA), sans qu'aucune mesure corrective ne soit mise en œuvre.

Or la présence d'amiante a des conséquences graves sur la santé ! Ainsi, en juin 2019, Santé Publique France avait publié des chiffres inédits sur les cas de mésothéliomes pleuraux (cancers spécifiquement liés à l'amiante) dans l'Éducation nationale. Entre 20 et 60 personnels font reconnaître chaque année un cancer de l'amiante en maladie professionnelle. Pour rappel, l'amiante peut causer d'autres pathologies que le mésothéliome (épandements pleuraux, cancers broncho-pulmonaires et récemment reconnaissance de certains cancers du larynx et des ovaires...)

Recyclage des canettes en aluminium



En 2022, l'Europe a fait un pas de géant dans cette direction : 75% des canettes en aluminium ont été recyclées, un record qui marque une avancée majeure dans la quête d'une économie circulaire. Mais derrière ce chiffre se cache une réalité contrastée : tandis que certains pays comme l'Allemagne et la Finlande frôlent la perfection avec 99% de recyclage, la France, elle, reste loin du podium avec 51%.

Des luttes d'ici et d'ailleurs

ATALIAN (Personnels de ménage à Sciences-po Paris)

Après 5 jours de grève en mars, les 77 agents d'entretien des bâtiments de Sciences-po Paris ont obtenu un 13^e mois de salaire ainsi que la mise en place d'une commission mixte pour revoir la charge de travail et les qualifications de chaque personne.



GEODIS CALBERSON – Gennevilliers (92)



Après 3 semaines de grève sur la question des salaires, les salariés ont notamment obtenu des augmentations de salaires de 100 à 150 euros.

TechnicAtome – Cherbourg

Une réunion entre la direction et l'intersyndicale en lutte depuis un mois pour les salaires, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire avait permis de conclure un accord entre les deux parties.



Les salariés de TechnicAtome ont décidé, le 20 mars 2025, de partir en grève, décision qui devrait perturber les essais de la chaufferie nucléaire d'un sous-marin Barracuda. En effet, l'accord ne prend pas en compte « les difficultés rencontrées sur l'échelon de Cherbourg où 70 salariés – auxquels s'ajoutent des renforts venus des implantations du sud et des sous-traitants – réalisent les opérations de Montage, Intégration et Essais (MIE) des chaufferies nucléaires ».

Les salariés réclament « une prime d'infrastructure de 500 € mensuelle par salarié permettant de couvrir les conditions de travail et les contraintes du chantier ».



Usines Tesla - Suède



Les incitations au boycott semblent, en effet, avoir un impact tangible sur les activités d'Elon Musk. En France, les ventes de véhicules Tesla ont plongé de 63 % en janvier 2025. Un scénario similaire se déroule en Suède avec une diminution des ventes de 44 % pour le même mois.

En Suède, des employés de Tesla sont en grève depuis plus de dix-huit mois, car Elon Musk refuse de ratifier les accords collectifs locaux concernant

les salaires. De ce fait, de nombreuses stations de recharge manquent d'électricité.

Cette grève prolongée est la plus longue que le pays ait enregistrée depuis un siècle.

À voir

Mickey 17 – Bong Joo- Ho



Adapté du roman Mickey7 d'Edward Ashton paru en 2022 le film suit Mickey, un « remplaçable », employé jetable d'une expédition humaine de colonisation de l'espace avec un nouveau corps réimprimé après chacune de ses morts.

Un film de science-fiction anticipation à la fois drôle et terrifiant, évoquant un fascisme qui résonne déjà dans le présent.

À lire

Miep Gies – Elle s'appelait Anne Frank



MIEP GIES
ELLE S'APPELAIT
ANNE FRANK
L'HISTOIRE DE LA FEMME
QU'AMBA ANNE FRANK À SE CACHER



« Je n'ai rien d'héroïque. Je ne suis que le maillon final de la longue, très longue chaîne de braves Hollandais qui ont fait ce que j'ai fait. »

Pendant deux ans, Miep Gies a aidé Anne Frank et sa famille à se cacher des nazis dans une partie dissimulée d'un immeuble d'Amsterdam. C'est également elle qui a conservé et caché le journal de la jeune fille après son arrestation, avant de le remettre à son père, Otto Frank.

Elle raconte comment, avec son aide et celle de quelques autres, la famille Frank a pu vivre dans la clandestinité. Elle évoque aussi, avec pudeur, le quotidien d'une résistante sous l'occupation allemande.



Chanson du mois

La chanson de l'ouvrière - Emmanuel Delorme communard (1837-1855)



Emmanuel Delorme fut un chansonnier communard berrichon, auteur de plus de 200 chansons, journaliste, proscrit genevois après la Commune. « *Ouvrier comme nous et poète à ses heures* » le considère le journal *Les coquelicots*.

A cette époque, les chansons étaient partout dans les rues et véhiculaient de la poésie, des idées et des informations allant des faits divers aux actes politiques et les goguettes constituaient des lieux d'éducation populaire.

Delorme écrit aussi dans des journaux dont *La Rue* de Jules Vallès. Après la Commune, il réussit à se réfugier à Genève, s'implique dans la solidarité envers les proscrits avant de revenir à Paris après l'amnistie de 1880. Le Paris de Delorme apparaît à travers *La Grisette travailleuse*, *La Peste*, *Pied de grue*. Tout comme le monde du travail avec *La journée de l'ouvrière*, *Le vieux paysan*.

L'engagement politique se traduit dans *Le Meneur*, *La France révolutionnaire*, *Les Couches sociales*. D'autres révèlent des scénettes de la vie sociale.

La journée de l'ouvrière

Les heures crèvent comme une bombe ;
À l'espoir notre jour qui tombe
Se mêle avec le confiant.

Pique aiguille ! assez piqué, piquant !
Les heures crèvent comme une bombe

Ici-bas tout geint, casse ou pleure ;
Rien de possible ne demeure
À ce qui demeurerait avant.

Pique aiguille ! assez piqué, piquant !
Ici-bas tout geint, casse ou pleure.

Je suis lasse de cette vie,
Je veux dormir, ô bonne amie,
Laisse-moi reposer, assez !

Non, pique aiguille ! assez piquant, piqué !
Je suis lasse de cette vie.

Hâte par ma forte journée,
Je blasphème ma destinée,
Feuille livide au mauvais vent ;
Un peu de sang sur mes doigts coule
L'heure râle, pleure et s'écoule.
Ah ! mon pain me rend suffocant.

N'importe, pique aiguille ! piqué, piquant
L'heure râle, pleure et s'écoule.

Pourquoi donc Dieu me rend-il malheureuse ?
Je suis très pauvre et je vis presque en gueuse.
Hélas ! la peine est un fardeau pesant.



N'importe, pique aiguille ! piqué, piquant !
Pourquoi donc Dieu me rend-il malheureuse ?

Tout dans l'abandon je le passe
Mon gagne-pain passe et repasse
Dans un seul même tournement.

N'importe, pique aiguille ! piqué, piquant !
Tout dans l'abandon je le passe.

Texte

Le temps perdu – Poème de Jacques Prévert (1900-1977)

Tiré du recueil *Paroles* Paris

Engagé dans son époque, Jacques Prévert a utilisé la poésie comme un moyen de dénoncer les injustices et les inégalités. Ses textes sont marqués par une sensibilité sociale et politique, exprimant une vision humaniste et pacifiste du monde. À travers ses mots, il a su éveiller les consciences et appeler à la résistance.



« *Devant la porte de l'usine
le travailleur soudain s'arrête
le beau temps l'a tiré par la veste
et comme il se retourne
et regarde le soleil
tout rouge tout rond
souriant dans son ciel de plomb
il cligne de l'œil familièrement
Dis donc camarade Soleil
tu ne trouves pas que c'est plutôt con
de donner une journée pareille à un patron ?* »

Citation du mois

« *Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie* » Jacques Prévert



Devinette

Le jeu des
devinettes



« "Partout, je me pose.

Sur la mer, je n'ose."

Devinette de Catalogne

Réponse : la neige

Billet d'humour

Du recueil « A mots croisés » de Bernard Friot

« Attention

Le bruit court

Et les murs ont des oreilles.

Derrière mon dos,

ça chuchote, ça complote

ça papote et ça radote.

J'écoute aux portes :

Ça murmure, ça susurre

Et je vous assure

Les gens ont la dent dure ! »



**N'hésitez plus,
Rejoignez-nous !**

Nous retrouver sur Viva Engage : [ici](#) (Vous pouvez vous abonner pour être informés des mises à jour)

N'hésitez pas à nous contacter : cgt.syndicat@acoss.fr

Ou via nos délégués syndicaux : Christine Masure, Frédérique Salahud et Philippe Rabier



cgt.syndicat@acoss.fr

Page 17 sur 17

le 27 mars 2025